

Compte rendu de la réunion AHI Du 20/04/2020

Informations du ministre et propositions des associations

Des contributions avaient été demandées par le Ministère vendredi 17/04 sur les éléments à avoir en tête pour le déconfinement progressif envisagé à partir du 11 mai.

Toutes les contributions ont été faites très rapidement entre vendredi 17 avril fin d'après-midi et lundi 20 avril matin, elles ne sont donc qu'indicatives, provisoires, et à consolider ou compléter par des propositions plus structurelles.

➤ **Déconfinement et hôtels sociaux :**

- Le Samu Social est intervenu pour insister sur plusieurs points, mais notamment la nécessité de **renforcer les plate-forme d'accompagnement** des ménages à l'hôtel. Il a été mentionné que la **sécurisation des agents** qui retourneront travailler en présentiel par des masques mais pas uniquement sera très importante. Une attention forte devra être apportée à la **fracture numérique** particulièrement forte pour les publics accueillis à l'hôtel. **La continuité pédagogique** pour les enfants accueillis à l'hôtel sera importante, et l'idée de mettre en place des « **vacances apprenantes** » pour compenser le creusement des inégalités pendant cette période est évoquée. La consolidation nécessaire de la mobilisation de l'offre hôtelière est évoquée. Le volume de personnes à l'hôtel ayant déjà fait les démarches les rendant prêtes à accéder directement au logement semble absorbable sur l'Ile de France à condition d'une mobilisation très forte. L'idée de proposer des logements vacants sur d'autres territoires moins tendus à des groupes de familles susceptibles de se soutenir mutuellement semble à l'étude.

➤ **Chèques services, alimentation :**

- Emmaüs Solidarité est intervenue pour saluer la mise en place des tickets services qui est intéressante en terme d'autonomie des personnes. Par contre, **les 7 Euros sont-ils suffisants ? Les critères locaux de distribution** sont-ils bien compris ? Pendant toute la période de fermeture des cantines scolaires, le maintien de ces chèques service sera d'autant plus nécessaire. **La coordination des intervenants** est à consolider. **La poursuite jusqu'en septembre 2020 a minima** semble indispensable. Il faudra apporter des précisions sur les bénéficiaires, ne pas oublier certains comme les jeunes sans ressources. **La dimension « hygiène »** de ces tickets est à préciser. S'ils sont maintenus, il faudra pouvoir revoir en conséquence **la conception des locaux** de certains centres, pour laisser la possibilité de préparer les produits achetés par ce biais. **Des achats groupés** seront à étudier. **Les chantiers d'insertion et AAVA** pourraient jouer un rôle dans la production de l'alimentation. **La communication** serait à renforcer sur les points de collecte des tickets et les modalités de distribution.
- La FAP rappelle que par ailleurs il faudra veiller à traiter de la question des ressources insuffisantes qui a amené à recourir à ces chèques services.
- D'autres appellent à prendre en compte les activités d'aide alimentaire existantes qui s'appuient sur la lutte contre le gaspillage.

Le Ministre semble ouvert à l'idée de la pérennisation des chèques services au-delà de la période initiale. Une nouvelle commande a été passée en fin de semaine dernière. Il insiste cependant sur la nécessité de les faire distribuer par des professionnels de l'accompagnement social.

➤ **Centres d'hébergement spécialisés :**

La CRF présente des éléments. Il faudrait pouvoir **sécuriser le cadre juridique** dans lequel ils fonctionnent et **faire les liens nécessaires avec l'ONDAM**. Il y aura nécessité **d'anticiper les reprises d'activité des personnels sur d'autres missions et les réutilisations de locaux à d'autres fins**. Le rôle essentiel des **équipes mobiles sanitaires** est rappelé pour travailler sur l'information, le dépistage et le travail sur l'adhésion des personnes à une entrée en centre. La nécessité de renforcer **l'accompagnement social dans les centres** pour éviter les décompensations et fuites est rappelée. La **sécurisation des sorties de CHS et les besoins d'articulation avec les SIAO** est soulignée. La question **de la reconversion des CHS en LAM ou LHSS est posée**.

Le taux de sous occupation dans les CHS est évoqué par certains mais la garantie d'un isolement parfait entre différentes pathologies qui seraient mixées au sein de ces centres semblant très difficile à assurer, il semble préférable de s'abstenir à ce stade. Un travail sur l'entrée dans les CHS grâce au travail renforcé des équipes mobiles semble plus à explorer.

L'Uniopss rejoint les préoccupations sur les sorties de CHS à anticiper pour que des personnes très affaiblies à la sortie de la maladie ne se retrouvent pas à la rue.

➤ **Contribution FAS-FAP-UNIOOSS :**

La nécessité de prolonger les dispositifs d'hébergement soit dans l'existant lorsque cela est possible, doit dans des locaux alternatifs est soulignée. Le besoin de reprendre l'enregistrement des demandes d'asile est noté. **La pérennisation des équipes mobiles sanitaires** est nécessaire, et il faut les renforcer. Hospitalisation à Domicile et Services de suite sont aussi à développer. L'accompagnement des hébergés avec des problèmes d'addiction est à renforcer. Les délais de carence pour accéder à la PUMA sont à revoir. La possibilité de pouvoir constituer des stocks face à de nouvelles épidémies possibles pour les structures est à voir. **La transformation des CHS en LHSS et LAM à voir**, voire transformation pour partie en CHRS. **L'humanisation des centres d'hébergement à renforcer, avec besoin de chambres individuelles, d'équipement informatique**. Aide alimentaire voir plus haut. La politique de prévention des expulsions locatives, le renforcement de VISALE, de la GUL, du plan quinquennal logement d'abord comme réponses dans la durée sont évoquées. La question des baisses de loyers ciblées en HLM et le retour sur la RLS sont mentionnés.

L'Uniopss souligne les préoccupations des FTM face au déconfinement, notamment pour des questions pratiques liées notamment aux cuisines collectives et autres espaces collectifs.

Le Ministre pense nécessaire d'étudier l'intégration des accueils de jour et FTM à de futures opérations d'humanisation.

FIN.

